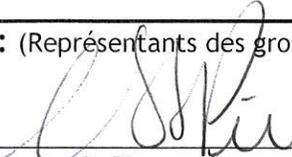


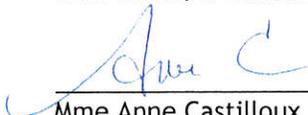
ORDONNANCE COLLECTIVE

NOM DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE : <h3 style="text-align: center;">Prescriptions des inhalateurs du domicile chez les usagers admis avec un diagnostic ou antécédent de MPOC</h3>		NUMÉRO : <h3 style="text-align: center;">OC : PHA-08</h3>
INSTALLATION(S) / CENTRES D'ACTIVITÉS CONCERNÉE(S) : Hôpital BMP		MISE EN VIGUEUR LE : Février 2012
PROTOCOLE ASSOCIÉ : <input type="checkbox"/> OUI (# _____) <input type="checkbox"/> NON		ORDONNANCE PERMANENTE OU COLLECTIVE REMPLACÉE : # _____
ACTIVITÉ(S) RÉSERVÉE(S) : Initier un traitement par inhalateur identique à celui à la maison <u>exluant ventolin</u> .		
PROFESSIONNEL(S) HABILITÉ(S) : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Inhalothérapeutes pratiquant au CSSS La Pommeraie (installation BMP) ▶ Pharmaciens pratiquant au CSSS La Pommeraie 		
SITUATION CLINIQUE VISÉE OU GROUPE DE CLIENTS VISÉS : Tout usager atteint de MPOC, déjà diagnostiqué, se présentant au triage et qui sera probablement gardé à l'observation ou admis pour cette condition médicale.		
BUT THÉRAPEUTIQUE : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Optimiser la prise en charge du patient atteint de MPOC ▶ Assurer la continuité des soins de l'usager en ayant une bonne connaissance de son traitement à domicile ▶ Répondre au critère d'agrément Canada (POR = Pratique organisationnelle obligatoire) en effectuant un bilan comparatif partiel (orienté pour le traitement de la MPOC) 		
INDICATIONS DES CIRCONSTANCES DÉCLENCHANT L'EXÉCUTION DE L'ORDONNANCE : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tout usager atteint de MPOC, déjà diagnostiqué, se présentant au triage pour un épisode décompensation ou exacerbation de MPOC ▶ L'inhalothérapeute ou le pharmacien complète l'histoire médicamenteuse selon les normes de la pharmacie à l'aide du profil pharmacologique et du patient ou son répondant en lien avec sa condition pulmonaire. Il re prescrit et administre les inhalateurs tel que pris par l'usager à son domicile. Si le profil externe n'est pas disponible, l'histoire est complétée et les médicaments re prescrits. Cependant, une deuxième vérification est complétée à la réception du profil externe. 		
INDICATIONS CLINIQUES : 1. Tout usager atteint de MPOC admis au CSSS La Pommeraie installation BMP	CONTRE-INDICATIONS CLINIQUES : 1. Aucune source d'information disponible (ex. profil externe non disponible, usager non questionnable, etc.)	
Mise en pages : 2011-11-18. Réf. : U:\RP\Sec_data\Dsp_cmdp\CMDP\OC- OP- PROT\OC\OC PHA\OC PHA-08 Inhalo histoire médicamenteuse.doc.		

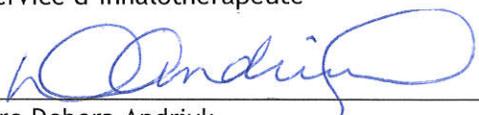
Signatures : (Représentants des groupes consultés)


Mme France St-Pierre
Chef du département de pharmacie

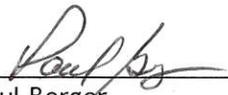
2012/02/07
Date


Mme Anne Castilloux
Service d'inhalothérapie

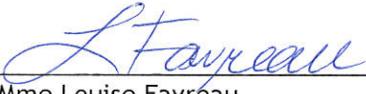
2012.04.05
Date


Dre Debora Andriuk
Chef du département de médecine générale

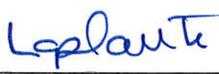
2011/12/01
Date


M. Paul Berger
Directeur des services multidisciplinaires

2011/12/05
Date

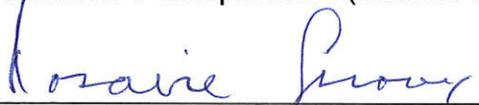

Mme Louise Favreau
Directrice des soins infirmiers

2011/12/02
Date


Dr Jacques Laplante
Directeur des affaires médicales et services prof. par intérim

2012/02/28
Date

Recommandation d'acceptation : (Réunion du 9 nov 2011)


Dr Rosaire Giroux
Président du CMDP

2012/03/02
Date

Approbation : Réunion du 14 Fév 2012


Comité de direction

12/03/2012
Date